

**REPUBLIQUE TOGOLAISE**



**Avis de pré-qualification international dans le cadre des privatisations de la BIA-Togo, de la BTCL, de la BTD et de l'UTB**

Le Gouvernement de la République togolaise (« *Le Gouvernement* »), représenté par la Commission de Privatisation, a décidé de procéder à la présélection d'investisseurs bancaires privés expérimentés pour les privatisations de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo (« *BIA-Togo* »), de la Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie (« *BTCL* »), de la Banque Togolaise de Développement (« *BTD* ») et de l'Union Togolaise de Banque (« *UTB* ») dans le cadre de sa politique de désengagement du secteur bancaire.

La BIA-Togo, la BTCL, la BTD et l'UTB, avec des totaux de bilan respectifs de 78 milliards de FCFA, de 126 milliards de FCFA, de 76 milliards de FCFA et de 150 milliards de FCFA au 31 décembre 2010, disposent de larges réseaux sur toute l'étendue du territoire. Elles proposent à leur clientèle respective (particuliers et entreprises) des produits et services performants, leur permettant d'être présentées comme des banques togolaises de référence.

Le Gouvernement a l'intention de céder la majorité du capital dans ces quatre banques à des Investisseurs Stratégiques disposant d'une solide expérience bancaire et financière qui permettent à ces banques de réaliser leur plein potentiel et de continuer leur développement actuel.

A cet effet le Gouvernement, par le présent avis, lance un appel à pré-qualification aux investisseurs privés pouvant être intéressés (les « *Soumissionnaires* ») par les processus de pré-qualification dans le cadre des privatisations de la BIA-Togo, de la BTCL, de la BTD et de l'UTB .

La sélection des Soumissionnaires s'effectuera en deux étapes par le biais d'un processus d'appel d'offres. Les Soumissionnaires sont donc invités, en premier lieu, à se pré-qualifier afin de participer aux processus d'appel d'offres finaux. Seuls les Soumissionnaires pré-qualifiés pourront participer à cette deuxième étape. La liste des critères de pré-qualifications, des déclarations requises et des documents nécessaires, est incluse dans les quatre dossiers de pré-qualification auquel cet avis est assujéti.

Les candidats pourront se procurer les dossiers de pré-qualification disponibles dès le 18 juillet 2011 auprès de :

	<b>Pour la BTCL et la BTD</b>	<b>Pour la BIA-Togo et l'UTB</b>
Monsieur Issifou Okoulou-Kantchati	Monsieur Stéphane de Vaucelles	Monsieur Idelphonse Affogbolo
Président de la Commission de Privatisation	Associé-Gérant	Associé
Ministère de l'Économie et des Finances	Compagnie Financière CADMOS	Africa Capital
Immeuble CASEF	Rond Point Schuman 11	Les Cocotiers – Lot 654 L
BP 3521 Lomé Togo	1040 Bruxelles	04 BP 836 Cotonou
Tel : + 228 222 57 79	Belgique	Bénin
Fax : + 228 221 09 05	Tél. : + 32 2 256 75 57	Tél. : + 229 21 304 351
	Fax : + 32 2 256 75 03	Fax : + 229 21 304 098

La demande devra être effectuée par courrier ou par télécopie et devra préciser qu'il s'agit d'une « *Demande des Dossiers de Pré-qualification pour la BIA-Togo, et/ou pour la BTCL et/ou pour la BTD et/ou pour l'UTB* ». Les dossiers seront expédiés sous pli spécial et l'organisme expéditeur ne sera en aucun cas tenu responsable des retards ou pertes subis dans son acheminement.

Les demandes de pré-qualification, qui doivent être faites sous pli fermé, devront être déposées ou adressées au plus tard le 9 septembre 2011 à 9 h 00 TU au Président de la Commission de Privatisation, portant expressément la mention « *Demande de Présélection pour la privatisation de la BIA-Togo, et/ou de la BTCL et/ou de la BTD et/ou de l'UTB* ».

Le Gouvernement se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute demande reçue en dehors de la date limite de soumission indiquée préalablement.

Les Soumissionnaires seront informés de la suite donnée à leur candidature dans les conditions et selon les modalités prévues par les dossiers de pré-qualification.